

## Grille de notation multicritères pour la sélection des projets Leader

### GAL « Vallée du Lot 47 »

Le processus de sélection des projets Leader est encadré par des dispositions réglementaires. L'Union Européenne indique que le Groupe d'Action Local (GAL) a pour tâche « *d'élaborer une procédure de sélection transparente et non discriminatoire [...] de définir des critères de sélection* » (article 34 du règlement R(UE) 1303/2013).

L'attribution d'une note (sur 20 points) en fonction de chaque critère est la manière choisie par le GAL pour évaluer les projets présentés.

L'objectif de cette grille est donc de mesurer la cohérence de chaque projet en fonction de leur contribution à la réalisation des objectifs visés par la stratégie LEADER 2014-2020 du GAL « Vallée du Lot 47 ».

Cet outil accompagne les membres du GAL lors de l'analyse de l'opération, c'est-à-dire pendant l'audition du porteur de projet lors du Comité de Sélection. A des fins de transparence, il est également transmis en amont au porteur de projet.

Pour assurer une sélection, le GAL définit une note moyenne minimale de sélection. En fonction de cette note, le projet est sélectionné ou non :

- Un projet récoltant plus de 10 points recevra un avis de sélection favorable par le comité ;
- Un projet recevant 8, 9 ou 10 points sera refusé en l'état (possibilité pour le porteur de projet de représenter son projet « bonifié » devant le Comité) ;
- Un projet recevant moins de 8 points sera refusé par le Comité.

Quelle que soit la moyenne obtenue, le Comité pourra émettre des remarques et réserves sur certains aspects du projet.

## Critères communs à tous les projets (16 points)

	0 point	1 pt	2 pts	3 pts	4 pts	NOTE
<b>Réponse aux enjeux de la stratégie Leader :</b> <ol style="list-style-type: none"> <li>1. réflexion stratégique sur la revitalisation des CB</li> <li>2. animation sociale</li> <li>3. dynamisme économique</li> <li>4. prise en compte des 16-30 ans</li> <li>5. valorisation du patrimoine, mise en tourisme</li> </ol>		Répond à 1 enjeu	Répond à 2 enjeux	Répond à 3 enjeux	Répond à 4 enjeux ou plus	/4
<b>Intégration au territoire</b> de la Vallée du Lot 47	Projet d'intérêt communal	Projet d'intérêt intercommunal	Projet d'intérêt à l'échelle « Vallée du Lot 47 »	Projet intégré au centre-bourg (+2 points)		/4
<b>Innovation</b> territoriale et technique	Reproduit une activité/méthode bien présente sur le territoire	Reproduit une activité/méthode peu présente sur le territoire	Améliore une activité/méthode bien présente sur le territoire	Améliore une activité/méthode peu présente sur le territoire	Crée une nouvelle activité/méthode sur le territoire	/4
Démarche de <b>partenariat</b>	Pas de partenaires autour du projet	Communique avec/sur des partenaires	Travaille régulièrement avec des partenaires / Adhésion à des labels ou réseaux	Partage des ressources avec des partenaires	Projet collectif	/4

## Critères spécifiques à la thématique du projet (4 points)

Etude stratégique préalable à un projet (réaménagement de centre-bourg, action de soutien à la jeunesse, projet de valorisation patrimoniale)

<b>Participation</b> des acteurs et usagers concernés par le projet mis à l'étude	NON (0 point)	Organisation de temps de concertation ponctuels (1 point)	Démarche participative tout au long de l'étude (2 points)	/2
<b>Plus-value technique de l'étude</b> (pluridisciplinarité / vision à long terme)	Aucune plus-value (0 point)	Etude pluridisciplinaire <b>OU</b> apportant une vision du projet à long terme (1 point)	Etude pluridisciplinaire <b>ET</b> apportant une vision du projet à long terme (2 points)	/2

Activités en centre-bourg / Entreprenariat des 16-30 ans

<b>Dernière activité/service</b> de ce type sur la commune	NON (0 point)	OUI (1 point)	Oui à l'échelle de la commune et des communes voisines (2points)	/2
<b>Concertation</b> du public ciblé par le projet	NON (0 point)		OUI (1 point)	/1
<b>Valorisation des ressources locales</b>	NON (0 point)		OUI (1 point)	/1

Accompagnement, Coordination des projets/politiques « jeunesse »



Programme Leader du Pays de la Vallée du Lot 47

<b>Participation</b> des 16-30 ans à l'élaboration du projet	NON (0 point)	Organisation de temps de concertation ponctuel (1 point)	Démarche participative tout au long du projet (2 points)	/2
<b>Communication ciblant les 16-30 ans</b> de la Vallée du Lot 47	NON (0 point)		OUI (1 point)	/1
<b>Prise en compte de tous les 16-30 ans</b> du territoire sans discrimination	NON (0 point)		OUI (1 point)	/1

Valorisation du patrimoine, activités touristiques

<b>Projets comportant une dimension pédagogique</b>	NON (0 point)	OUI (1 point)	/1
<b>Plus-value environnementale et paysagère</b>	NON (0 point)	OUI (1 point)	/1
<b>Valorisation des ressources locales</b>	NON (0 point)	OUI (1 point)	/1
<b>Concertation</b> du public ciblé par l'activité	NON (0 point)	OUI (1 point)	/1



**Notice explicative concernant les critères de sélection des projets**

**Critères communs à tous les projets**

• **Réponse aux enjeux de la stratégie Leader**

La note est fonction de la réponse du projet aux cinq principaux enjeux de la stratégie du programme Leader « Vallée du Lot 47 » (1 point par enjeu auquel le projet répond, maximum de 4 points) :

1. Le projet apporte-t-il une réflexion stratégique sur la revitalisation du centre-bourg ?
2. Le projet participe-t-il à créer/renforcer l'animation sociale du territoire ?
3. Le projet participe-t-il au dynamisme économique du territoire ?
4. Le projet répond-il aux attentes, besoins des jeunes de 16-30 ans du territoire?
5. Le projet participe-t-il à la valorisation du patrimoine (naturel, urbain, immatériel) ou à la mise en tourisme du territoire ?

• **Intégration Territoriale :**

La note est fonction du rayonnement territorial du projet et de son positionnement en centre-bourg :

- L'impact du projet ne concerne qu'une seule commune : 0 point
- Le projet rayonne à une échelle intercommunale : 1 point
- Le projet influe sur l'ensemble du bassin de vie de la vallée du Lot 47 : 2 points
- Bonus : Le projet se localise dans le centre historique de la commune : +2 points

• **Innovation territoriale et technique:**

La note est fonction de la nouveauté qu'apporte le projet au territoire (nouveauté territoriale ou technique) :

- Le projet reproduit, reconduit une activité ou méthode qui est déjà bien présente sur le territoire de la Vallée du Lot 47 : 0 point
- Le projet reproduit, reconduit une activité ou méthode qui est peu présente sur le territoire du Pays de la Vallée du Lot : 1 point
- Le projet améliore une activité ou méthode bien présente sur le territoire de la Vallée du Lot 47 : 2 points
- Le projet améliore une activité ou méthode peu présente sur le territoire de la Vallée du Lot 47 : 3 points
- Le projet crée une nouvelle activité ou méthode sur le territoire de la Vallée du Lot 47 : 4 points

• **Démarche de partenariat :**

La note est fonction du degré de partenariat mis en place pour la réalisation du projet :

- Le porteur de projet agit seul pour réaliser son projet: 0 point
- Le porteur de projet prévoit de communiquer avec/sur d'autres partenaires au travers de son projet : 1 point
- La mise en œuvre du projet prévoit un travail régulier avec d'autres partenaires et/ou l'adhésion à un label/réseau : 2 points
- Le projet prévoit un partage d'équipements/locaux/méthodes auprès d'autres partenaires : 3 points
- Le projet est collectif (la maitre d'ouvrage porte le projet pour le compte de plusieurs acteurs) : 4 points

**Critères spécifiques à la thématique du projet**

- ✓ Etude stratégique préalable au projet d'investissement (réaménagement des centres-bourgs, actions de soutien à la jeunesse, projets de valorisation patrimoniale)

- **Démarche participative des acteurs/usagers concernés par le projet mis à l'étude :**

La note est fonction du niveau d'implication des acteurs et usagers dans l'étude :

- L'étude ne prévoit pas de temps de concertation : 0 point
- L'étude prévoit des temps ponctuels d'information/concertation (réunion publique, enquête...) : 1 point
- L'étude prévoit une démarche participative innovante tout au long de l'étude (chantiers expérimentaux, groupe de travail, réunion publique in situ...) : 2 points

- **Plus-value technique de l'étude :**

La note est fonction de la réponse de l'étude pour aborder l'ensemble des problématiques soulevées (pluridisciplinarité) et pour engager une vision à long terme (plus de 10 ans) :

- L'étude ne répond pas à ces deux plus-values techniques : 0 point
- L'étude répond à l'une des plus-values techniques : 1 point
- L'étude répond aux deux plus-values techniques : 2 points

- ✓ Activités en centre-bourg / Entrepreneuriat des 16-30 ans

- **Dernière activité ou service de ce type sur la commune :**

La note est fonction de la rareté de l'activité/service projeté(e) sur la commune et aux alentours :

- Existence d'une activité/service du même type sur la commune : 0 point
- L'activité/service n'existe pas sur la commune : 1 point
- L'activité/service n'existe pas sur la commune et les communes voisines : 2 points

- **Concertation du public ciblé par le projet :**

La note est fonction de l'implication du public ciblé par le projet dans sa construction :

- Pas de concertation du public ciblé par le projet : 0 point
- Concertation du public ciblé par le projet : 1 point

- **Valorisation des ressources locales par le projet :**

La note est fonction du niveau d'intégration des ressources locales au projet (ressources humaines, matérielles, alimentaires...) :

- Le projet ne valorise pas les ressources locales : 0 point
- Le projet valorise les ressources locales : 1 point

### ✓ Accompagnement, Coordination des projets/politiques « jeunesse »

#### • **Démarche participative des 16-30 ans à l'élaboration du projet :**

La note est fonction du niveau d'implication des 16-30 ans à l'élaboration du projet :

- Le projet s'élabore sans la participation des 16-30 ans : 0 point
- L'élaboration du projet prévoit des temps ponctuels d'information/concertation des 16-30 ans (réunion d'information, enquête, sondage...) : 1 point
- L'élaboration du projet prévoit une démarche participative innovante des 16-30 ans (groupe de travail, intégration au comité de pilotage...) : 2 points

#### • **Communication autour du projet ciblant les 16-30 ans de la Vallée du Lot 47 :**

La note est fonction de la prise en compte dans les dépenses du projet d'une action de communication en direction des 16-30 ans de la Vallée du Lot 47:

- Pas de communication spécifique en direction des 16-30 ans: 0 point
- Mise en place d'une communication en direction des 16-30 ans : 1 point

#### • **Prise en compte de tous les 16-30 ans du territoire sans discrimination :**

La note est fonction de la prise en compte par le projet de tous les jeunes de 16 à 30 ans de la Vallée du Lot 47 sans motifs discriminatoires (âge, situation professionnelle, commune de résidence...) :

- Le projet n'est pas destiné à l'ensemble des 16-30 ans de la Vallée du Lot 47 : 0 point
- Le projet est destiné à l'ensemble des 16-30 ans de la Vallée du Lot 47 : 1 point

### ✓ Projet de valorisation du patrimoine, activités touristiques

#### • **Dimension pédagogique du projet :**

La note en fonction de la prise en compte d'un volet pédagogique dans la mise en place du projet :

- Le projet ne comporte pas de dimension pédagogique : 0 point
- Le projet comporte une dimension pédagogique : 1 point

#### • **Plus-value environnementale et paysagère du projet :**

La note est fonction de la prise en compte de l'environnement dans la mise en place du projet (intégration paysagère, économie d'énergie, matériaux respectueux de l'environnement...)

- Le projet ne comporte pas de plus-value environnementale : 0 point
- Le projet comporte une plus-value environnementale : 1 point

#### • **Valorisation des ressources locales par le projet :**

La note est fonction du niveau d'intégration des ressources locales au projet (ressources humaines, matérielles, alimentaires...) :

- Le projet ne valorise pas les ressources locales : 0 point
- Le projet valorise les ressources locales : 1 point

#### • **Concertation du public ciblé par le projet :**

La note est fonction de l'implication du public ciblé par le projet dans sa construction :

- Pas de concertation du public ciblé par le projet : 0 point
- Concertation du public ciblé par le projet : 1 point

